

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mardi 27 janvier à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 19 janvier 2015

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Stéphane Calvez, Brigitte Louarn, Philippe Mahé, Jeannick Boyère, Véronique Parois, Ronan Maray, Anita Cussonneau, Stéphanie Cornet, Dominique Léon, Sylvie Ollivier, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin et Christine Gicquel.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Véronique Parois

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2014 :

Vote favorable à l'unanimité avec néanmoins une demande de complément, à savoir :

M. Ricordel demande que sur le dernier compte-rendu du conseil municipal soit inscrit plus explicitement au point 5 l'information suivante : « Selon le vote du budget primitif 2014, l'extension des vestiaires ne devait coûter que 150 000 €. Or, avec les différents avenants présentés, le coût de cette extension sera plus important. »

M. Mahé Philippe rappelle que lors du vote du budget 2014, comme la plus part du temps, les élus votent des enveloppes. Dans ce cas, le vote a eu lieu avant l'estimatif global des travaux.

2-Vote des subventions 2015:

Rapporteur : Serge Jacobert

Vu les propositions de la commission finances du 12/01/2015, et après avoir entendu le rapporteur, Les élus membres de l'Association ADMR (au nombre de 3), de Fégréaction (au nombre de 1), de Mémoire Vivante (au nombre de 1) et de La carrière (au nombre de 1) ne participant pas au vote pour ces structures. Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à la majorité, de subventionner les associations mentionnées ci-dessous, et d'inscrire les sommes correspondantes au BP 2015.

SUBVENTIONS 2015

Associations Locales	Décision du conseil municipal 2015
ADMR	3 000,00 €
Euro Hand	152,00 €
Créativités fégréacaises	152,00 €
La Sauce du Coin	152,00 €
UNC AFN	152,00 €
Resto du coeur	150,00 €
Société de chasse	400,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	1 100,00 €
Mémoire Vivante	300,00 €
La Carrière	1 500,00 €
SLAF (Sport Loisirs Adultes Fégréac)	152,00 €
Avenir sportif de Fégréac	1 500,00 €
Basket club	750,00 €
Club des supporters	Pas de demande
FégréAction	152,00 €

Les Trompes du Pays de Vilaine	152,00 €
Association Fégréac Yoga	152,00 €
Association Fight Fégréac	Pas de demande
Un fauteuil dans l'étang	152,00 €
Fanfare St Méréal	250,00 €
La Fourmilière	152,00 €
Association les Canailloux	152,00 €
Association les Amis de Tibériade	250,00 €

Associations	Décision du conseil municipal 2015
AAD (Association Aide à Domicile)	152,00 €
ADIL	579,12 €
ARFAP	80,00 €
Comice Agricole	152,00 €
Associations humanitaires	600,00 €
L'outil en Main	152,00 €
CLIS	615,00 €
Centre-Médico Scolaire Blain	322,00 €
Fonds de Solidarité Logement (CG 44)	250,00 €
RASED	1,10 € / élève
Mission Locale Fonds d'Aide aux jeunes	900,00 €

Ecole La Madeleine	Décision du conseil municipal 2015
Projets pédagogiques (coopérative scolaire)	20€ / élève
Classe transplantée (si demande et projet déposés)	5 € par enfant et par nuitée

OGEC Ecole Saint Charles	Décision du conseil municipal 2015
Projets pédagogiques	20€ / élève
Classe transplantée (si demande et projet déposés)	5 € par enfant et par nuitée
Fournitures scolaires individuelles	21,25 €/élève
Participation Coût moyen d'un élève selon convention et prochain budget	565,10 €/élève

M. Ricordel souhaite rajouter que l'ensemble des subventions présentées ce soir, ont été analysées lors de la commission finances avec des demandes acceptées ou diminuées.

En début de présentation, M. Serge Jacobert, adjoint aux finances, avait déjà explicité les débats de la commission.

3-Signature du Marché « Etude de structure du bâtiment Presbytère et ses dépendances »:

Rapporteur : Yvon Mahé

M. Le Maire annonce au conseil municipal que ce point à l'ordre du jour est retiré car la commune est actuellement en cours de négociation et à l'issue des réponses, il s'avère que le marché ne dépassera pas les 15 000 € HT, permettant selon les délégations accordées par le conseil municipal lors du conseil municipal du 14/04/2014, à M. le Maire de signer directement le marché et de donner l'information du prestataire retenu lors du prochain conseil municipal.

4-Demande de subvention concernant « l'étude sur le camping municipal » :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte du projet d'étude du camping municipal du Bellion de Fégréac, et sollicite la subvention au titre du Fonds d'Aide au Conseil et aux Etudes Stratégiques, auprès de la Région des Pays de La Loire

Vote à l'unanimité.

5-CCPR : Avis sur le projet du Programme Local de l'Habitat:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet du Programme Local de l'Habitat.

Vote à l'unanimité.

6- Avis sur les Lignes Nouvelles Ouest-Bretagne Pays de la Loire :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Affirme l'importance et l'enjeu majeur du projet de création de Lignes ferroviaires Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (dit « LNOBPL »), à l'horizon 2035
- Demande une extension du périmètre d'analyse en intégrant le projet LNOBPL dans la stratégie de desserte ferroviaire européenne
- Affirme le rôle de la gare de Redon comme carrefour des lignes TGV sud Bretagne au réseau national (vers Paris / vers Nantes), et comme gare de desserrement des flux métropolitains vis-à-vis des gares de centre ville de Rennes, Nantes et Vannes en particulier,
- Affirme le rôle de la gare de Redon comme gare TER de connexion pour les habitants du territoire se déplaçant quotidiennement vers Rennes, Nantes et Vannes notamment,
- Emet un choix prioritaire pour le scénario bleu passant en gare de Redon et en étudiant une option de gain de vitesse entre Lorient et Quimper pour permettre d'atteindre l'objectif de réduction du temps de parcours en extrémité de ligne
- Rejette les variantes nord et sud autour de Redon dont les conséquences environnementales sont négatives pour la Vallée de l'Oust et le Marais de Vilaine,
- Demande à ce que l'analyse environnementale en termes de coûts de restauration soit approfondie et détaillée
- Demande d'intégrer dès les premières phases d'études à venir une analyse approfondie sur la qualité (types de train : TGV et TER) et la fréquence quotidienne des dessertes ferroviaires des Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM), dont celui de Redon.

Vote à 18 voix pour et 1 abstention (Mme Cornet).

7- Comptes-rendus de commissions et délégations

CME :

- 2 actions ont été menées par le CME : -Projet autour de l'accessibilité du bourg à Fégréac.
- Partenariat avec l'association de chasse : sortie nocturne le 16/01/15 pour observer les animaux.

Commission Culture :

- Lancement du Festival de la Guitare dans tous ses états.

Commission Tourisme :

Préparation de la saison 2015. Une équipe va se réunir prochainement pour préparer les Mardis de Juillet.

Commission Extra-municipale Centre Bourg:

-Déroulement continu de la réflexion avec l'aide du cabinet IDEA.

M. Ricordel et Mme Gicquel estiment que la démarche du choix des personnes à cette commission extra-municipale n'est pas évidente.

Mme Panhéleux indique que le choix des personnes a été fait de manière transparente en accord avec la commission municipale Centre Bourg. Les 3 personnes non retenues ont été informées du choix fait par la commission et une explication leur a été fournie.

M. Mahé Philippe explique que les critères de choix ont été les suivants : le lieu d'habitation, l'âge, la catégorie socio-professionnelle de la personne.

Commission Vie associative :

-L'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulé samedi dernier, 3 nouvelles familles se sont présentées.

-Le Forum des associations aura lieu le 25/04/15.

Planning des commissions : Le planning des commissions est disponible sur l'Agenda Google des Elus.

Prochain conseil municipal : le 05/03/2015 à 20h00

Le Maire clôt le conseil à 22 h 10

Le Maire
Yvon MAHE

